

Obsèques de Dom Bernard Gelineau

Lectures : Jb 19, 1. 23-27a ; 2 Co 4, 14 – 5, 1 ; Jn 6, 37-40

Chers Frères et Sœurs, nous sommes réunis ce matin pour porter en terre la dépouille mortelle de notre cher Père Bernard Gelineau, et prier pour le repos éternel de son âme.

Notre frère est décédé vendredi dernier à Saint-Pierre, sans témoin. Il était rentré la veille dans son monastère, après deux semaines passées à l'hôpital. À vrai dire, nous ne nous attendions pas à un départ si rapide. Le Seigneur lui aura épargné une longue agonie.

Parmi les traits marquants du Père Gelineau, on retiendra certainement sa régularité exemplaire et sa ponctualité. Il a fait profiter la communauté de ces qualités précieuses pour la bonne marche d'un monastère, durant les longues années où il a été portier et réglemентаire, c'est-à-dire chargé de sonner les cloches du monastère pour annoncer les offices et les divers exercices communautaires. Responsable de la réalisation de l'*ordo* liturgique de notre Congrégation, il était d'une exactitude rarement prise en défaut. Mais c'est surtout comme professeur de latin qu'il a fait preuve d'une longévité exceptionnelle : il a enseigné cette langue aux novices et postulants pendant près de soixante-cinq ans ! Il ne nous apprenait pas seulement à lire et à comprendre le latin. Il nous introduisait dans le fonctionnement d'une langue, dans sa tournure d'esprit, dans sa philosophie, pourrait-on dire. Passionné, il passionnait.

Le calendrier n'avait pas de secret pour lui. Il était capable de déterminer en quelques secondes le jour de la semaine de n'importe quelle date. Cet attrait pour les dates lui servait aussi à manifester son affection fraternelle, et il n'oubliait jamais les fêtes ou les anniversaires de ses frères. Il aimait alors citer cette belle formule de l'*Exsultet* de la vigile pascale : *Nihil enim nobis nasci profuit, nisi redimi profuisset*, il ne nous aurait servi à rien d'être nés, si nous n'avions pas eu le bonheur d'être sauvés.

Le Père Gelineau a été un accompagnateur et un père spirituel prudent dans ses jugements, fidèle et discret. Il dirigeait les âmes avec un grand respect et beaucoup de délicatesse.

Mais plus que tout, c'était un vrai moine. Il aimait ses frères et sa communauté. Il cherchait à obéir en tout à son Père Abbé. Dans la Règle, saint Benoît cite à deux reprises la parole de Jésus que nous avons entendue dans l'évangile : « Je suis descendu du ciel pour faire non pas ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé ». L'une de ces citations se trouve au chapitre septième, sur l'humilité : « Le deuxième échelon de l'humilité est de ne pas aimer sa volonté propre et de ne pas

se complaire dans l'accomplissement de ses désirs, mais d'imiter en actes ce qu'a dit le Seigneur : "Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé" » [RB 7, 31-32]¹. L'autre occurrence se trouve au chapitre cinquième, sur l'obéissance. Saint Benoît y donne une belle définition du moine, qu'il conclut par la parole de Jésus : « Ne vivant pas à leur guise et n'obéissant ni à leurs désirs ni à leurs plaisirs, mais marchant au jugement et au commandement d'un autre, [les moines] habitent dans des monastères et désirent avoir un abbé à leur tête. Sans aucun doute, ceux-là se conforment à la sentence du Seigneur où il dit : "Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé" » [RB 5, 12-13]².

La suite de l'évangile donne leur pleine signification à ces passages de la Règle : « Or, telle est la volonté de Celui qui m'a envoyé : que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour. Telle est la volonté de mon Père : que celui qui voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour ». Si saint Benoît nous demande de renoncer à notre volonté propre et à l'accomplissement de nos désirs, ce n'est pas pour nous amputer d'une partie de nous-mêmes. C'est au contraire pour que nous ayons part à la vraie vie, à la vie éternelle. L'obéissance nous arrime à Dieu, elle nous donne d'imiter Jésus, de nous unir à lui, et d'avoir part à sa vie divine. Au fond, elle nous donne de vivre à notre tour en vérité ce que saint Paul dit de lui-même dans la deuxième lecture : « Notre regard ne s'attache pas à ce qui se voit, mais à ce qui ne se voit pas ; ce qui se voit est provisoire, mais ce qui ne se voit pas est éternel ». Quelle belle définition de la vie monastique se cache dans ces lignes !

Puisse notre Père Bernard Gelineau – qui a souffert de photophobie durant une grande partie de sa vie et qui, pour cette raison, devait porter de grosses lunettes noires –, après avoir attaché ici-bas son regard à ce qui ne se voit pas, contempler enfin la lumière divine dans l'éternité bienheureuse.

¹ Règle de saint Benoît, chap. 7, versets 31 et 32.

² Règle de saint Benoît, chap. 5, versets 12 et 13.